

anciennes bibliothèques et il m'a paru intéressant de comparer leurs règlements avec ceux d'aujourd'hui. Je vois par exemple que la *Montreal Library*, en 1824, était ouverte de 9 heures a. m. à 4 heures p. m., tous les jours, excepté le dimanche. La souscription annuelle était de 30 chelins. Le temps pendant lequel un volume pouvait être gardé variait selon le format. Ainsi les lecteurs avaient douze jours pour lire un in-folio, dix jours pour un in-4o, et huit jours seulement pour un in-8o. L'amende était de cinq pence ou dix sous pour chaque jour de retard. Le *Mechanic's Institute* avait la même bizarre habitude en 1859, mais tempérée d'un peu plus de générosité: deux semaines pour un in-8o, trois semaines pour un in-4o, et quatre semaines pour un in-folio, telle était sa mesure. Un seul livre était prêté à la fois. Les portes étaient ouvertes de 9 heures a. m. à 1 heure p. m., puis de 3 heures à 6 heures p. m., et enfin de 7 heures à 10 heures dans la soirée.

Mais, comme on a pu le constater, nous n'avons guère aperçu encore que des bibliothèques anglaises, malgré leur apport assez considérable de livres français. Que faisaient donc nos Canadiens français pendant ce temps? Peu de chose en apparence, mais beaucoup en réalité. Il n'y a jamais eu, il est vrai, jusqu'en ces derniers temps, dans Montréal, que deux bibliothèques publiques canadiennes-françaises, celle de l'*Institut Canadien*, qui n'a malheureusement pas pu vivre pour avoir manqué de discrétion et de sagesse, et celle du *Cercle Ville-Marie* qui, après une assez modeste carrière, vient de prendre subitement le développement que l'on sait sous le nom de *Bibliothèque Saint-Sulpice*. Mais il ne faudrait pas compter pour rien les nombreuses et riches bibliothèques de nos institutions d'enseignement, de l'Université Laval, de l'Ecole Normale, de tous nos collèges et convents. De même que, pendant la nuit du moyen âge, les moines accumulaient dans leurs monastères les trésors oubliés de l'antiquité classique et les con-